

### La part de Dieu



Le docteur Barre, professeur agrégé de l'École de médecine de Montpellier, avait acquis, quoique fort jeune encore, une réputation européenne. Il la méritait par son étonnante science pratique : il avait accompli des cures extraordinaires ; sa dextérité et son succès constant dans les opérations les plus délicates l'avaient placé au premier rang parmi les chirurgiens renommés. . . Il était dans tout l'éclat de sa réputation, lorsque la nouvelle se répandit qu'il abandonnait la médecine pour se faire prêtre.

La nouvelle de la détermination de M. Barre causa une sorte de stupeur dans tous les rangs de la société ; on refusait d'y croire. Il fallut pourtant se rendre à l'évidence, quand on sut que le docteur était parti pour Rome afin d'y suivre un cours de théologie ; plus encore, quand, aux vacances prochaines, on le vit arriver revêtu de la soutane. Une fois prêtre, il demanda avec instance l'humble aumônerie des Petites-Sœurs des Pauvres, à Montpellier, pour laquelle il ne voulut recevoir aucun salaire.

Cette vocation remarquable, préparée longtemps dans le secret, surprit tout le monde et fut blâmée par un certain nombre de chrétiens autant que par la multitude des mondains.

Les uns et les autres accusèrent le P. d'Alzon et son ami, l'abbé Berthomieu, d'avoir ravi à la science et à la bienfaisance un homme aussi habile et déjà célèbre.

Le Père surtout, regardé comme le plus influent conseiller, fut l'objet des traits les plus acérés des mauvaises langues.

Il laissa dire d'abord ; puis, lorsqu'une bonne occasion d'exposer ses principes se présenta, il ne manqua pas de la saisir. Il devait prêcher aux dames dans une certaine chapelle. L'auditoire s'y trouva fort nombreux. Parmi ces dames beaucoup étaient d'anciennes clientes du docteur Barre, dont elles avaient sévèrement jugé la retraite, qu'elles taxaient de « déplorable vocation. »

Le Père d'Alzon leur dit ceci :

Dieu est le Maître suprême et absolu de tout, puisqu'il a tout créé : les hommes et les choses, les esprits et les corps :